

27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS  
Site : <http://www.sitecommunistes.org>  
Hebdo : [hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)  
Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)  
<https://x.com/PRCommunistes>

24/07/2025

## ***La fortune cumulée des 500 plus riches capitalistes en France atteint les 1.128 milliards d'euros :***

## ***Il est urgent de préparer la riposte contre la course à la guerre et l'austérité***

Macron et Bayrou œuvrent à ouvrir un champ de liberté total au capital. «*Je dis bravo Bayrou*» a lancé le "patron des patrons" Patrick Martin après la conférence de Bayrou concernant son plan austéritaire de 43,8 milliards annonçant une liste sans précédent d'attaques contre les travailleurs et les classes populaires.

Bayrou avait décidé d'appeler sa conférence de presse budgétaire le «*moment de vérité*». Il a déroulé le programme du patronat: prendre aux pauvres, aux fonctionnaires, aux malades, aux travailleurs et aux retraités pour continuer de donner aux patrons et aux riches, amorçant plusieurs pistes des orientations budgétaires 2026 : la suppression de deux jours fériés, une réforme de l'assurance chômage, la suppression de l'abattement pour frais professionnels, année blanche, temps de travail...

*"Ces plans n'ont pas été pensés par le gouvernement en solitaire, les contributions ont été nombreuses, issues notamment de travaux des partenaires sociaux..."* cite François Bayrou. Ces propositions trouvent leur origine dans les propositions éditées par l'organisation patronale du Medef. Le patronat propose, le gouvernement exécute.

\*Depuis 2014 le Medef demandait cette mesure choc: supprimer deux jours fériés. Le gouvernement veut abolir le 8 Mai et le Lundi de Pâques, estimant par la voix de la ministre chargée des comptes publics, que "deux jours sur 365, ça revient à peu près à 0,5 % d'activité en plus". Mais pour l'Insee, un jour férié apporte "0,06 de point de PIB en plus, soit environ 1,6 milliard d'euros". Deux jours équivaldraient donc à 0,12 % de plus pour le PIB.

\*Retraités comme actifs bénéficient d'un abattement fiscal au titre des frais professionnels<sup>1</sup> permettant de diminuer de 10% les revenus déclarés, jusqu'à 4 000 euros. En début d'année, Patrick Martin, président du Medef, appelait à éliminer cet abattement dont bénéficient les retraités, le jugeant "aberrant".

\*En septembre 2024, Patrick Martin présente ses propositions pour ne pas augmenter les impôts. Parmi ses propositions, *"restructurer et alléger l'organisation des 438 opérateurs de l'État, comme Pôle emploi, France Compétences ou les agences de l'eau"*. Lors de la conférence de presse, Bayrou a annoncé la *"réorganisation"* des opérateurs et agences de l'Etat avec des *"réinternalisations"*, des fusions ou des suppressions.

\*En mars 2019, le Medef propose la création d'*"un compte allocation unique, regroupant l'ensemble des prestations sociales, numérisé et plafonné sous conditions de ressources"*. François Bayrou a annoncé un projet de loi créant une *"allocation sociale unifiée"*. Cette mesure, a-t-il précisé, devra permettre "une solidarité plus lisible" tout en gardant comme cap "la priorité au travail".

\*En octobre 2024 Patrick Martin adressait à Michel Barnier une liste de réformes à lancer. Le patron du Medef prônait un renforcement de la lutte contre la fraude sociale. Dans cet objectif, le Medef recommande "une meilleure coordination entre les différents organismes sociaux" et un renforcement des contrôles. François Bayrou a annoncé un projet de loi afin de lutter contre "tous les types de fraudes" celui-ci sera déposé à l'automne dont celle contre la fraude sociale.

\*Parmi les propositions du Medef au sujet de la santé<sup>2</sup>, publiées le 9 juillet l'organisation patronale propose d'actualiser la liste des ALD (affection longue durée) et revoir les critères d'éligibilité donnant la priorité à un recentrage des critères de sévérité sur les situations médicales les plus graves et les traitements les plus coûteux, soulignant que l'Assurance maladie n'assure plus le respect de l'ordonnance bizonne, distinguant les soins relevant de l'ALD, pris en charge à 100 %, des soins sans lien avec l'affection longue durée.

François Bayrou a annoncé un plus grand contrôle des patients en ALD : *"Nous allons donc engager une réforme en profondeur de prise en charge de ces affections avec, dès 2026, des mesures visant à sortir du remboursement"*

à 100 % des médicaments qui sont sans lien avec les affections déclarées. Et sortir de l'affection longue durée lorsque l'état de santé ne le justifie plus", a annoncé le Premier ministre. Le Medef a partagé des propositions dans le but de favoriser *"une consommation pertinente, raisonnable et efficace des médicaments"* parmi lesquelles conditionner la délivrance d'antibiotiques à la réalisation d'un test rapide d'orientation diagnostique. De son côté, le Premier ministre a affirmé vouloir rendre les patients plus conscients du coût du système : *"Il faut responsabiliser les patients pour que le coût de la santé soit plus concret"*. Il cite notamment la surconsommation d'antibiotiques.

Le Medef proposait il y a quelques jours agir sur les arrêts maladie: instaurer un ou plusieurs jours de carence d'ordre public, non indemnisés par la Sécurité Sociale et non pris en charge par les employeurs, interdire la prise en charge du délai de carence par l'employeur à partir du 3<sup>em</sup> arrêt dans une même année civile, forfaitiser le montant des indemnités journalières. Le chef du gouvernement a de son côté assuré vouloir *"mettre fin à une dérive"* des arrêts de travail.

### **Contre l'offensive de Bayrou et du patronat la censure ne suffira pas !**

Les annonces sur le budget ont provoqué un immense rejet populaire dans un contexte où les travailleurs subissent l'inflation, le chômage et une aggravation historique du taux de pauvreté. Le gouvernement a survécu jusqu'ici grâce à la complicité du RN et du PS, le parti d'extrême droite se garde bien de pointer du doigt les aides publiques aux grandes entreprises et les profits et trouve même le plan austéritaire « insuffisant », appelant à des réformes encore plus en faveur du capital et des mesures contre les étrangers. La pression des Républicains pour intégrer des mesures anti-immigrés au budget pourrait offrir des raisons au RN de ne pas censurer. Le capital a d'immenses marges de manœuvre pour arranger la situation à sa guise.

Du côté de la gauche institutionnelle, la France Insoumise propose aux : PS, PCF, EELV à *« se joindre à une censure sans illusions ni palabres »*. Une position conciliante ouvrant la voie à des négociations. Dans le cas où le gouvernement tomberait, les offensives qu'il a mises à l'ordre du jour seraient loin de disparaître. La grande majorité des forces politiques au parlement sont en effet d'accord sur la nécessité d'imposer des offensives anti-ouvrières dures, ayant à dessein de faire payer la dette aux travailleurs et aux classes populaires et financer le réarmement.

Les capitalistes continueront à s'engraisser : les 211 milliards de cadeaux au grand patronat ne seront pas égratignés.

Les capitalistes continueront à enrichir en accaparant les richesses créées par notre travail, l'argent coule à flots dans leurs coffres : 133 milliards de dividendes pour les actionnaires en 2024 ! La fortune cumulée des 500 plus riches capitalistes en France ascensionne les 1.128 milliards d'euros, presque le double qu'en 2017.

La dissolution de l'Assemblée, la censure de Barnier, les 2 millions de signataires de la pétition contre la loi sur les pesticides... sont insuffisants pour arracher nos revendications. Macron et le MEDEF trouveront toujours une solution pour ménager une issue favorable aux intérêts qu'ils défendent. Si un coup d'arrêt n'est pas mis à ces attaques, la porte de celles-ci restera ouverte contre les congés payés, le temps de travail, l'offensive contre les acquis du monde du travail.

### **Contre : le budget Bayrou/Macron/patronat et la militarisation il faut une réponse forte par la rue et la grève.**

Le bilan de la politique de dialogue social est désastreux et il faut cesser. Les partenaires sociaux vont recevoir deux documents d'orientation de cadrage d'ici au 1<sup>er</sup> août : l'un sur les jours fériés dans la perspective d'une négociation *« rapide »* avant fin septembre et sur les autres mesures liées au travail et un second posant les bases de la négociation d'une nouvelle réforme de l'assurance chômage. Les organisations syndicales (*mettre un lien avec l'article de Jean*) vont-elles accompagner ce mouvement en se liant profondément dans ce processus de collaboration de classe au seul bénéfice du patronat ou vont-elles alerter les travailleurs et organiser la lutte qui s'impose de manière à faire échec à la politique d'austérité et à la destruction de la protection sociale en mettant dès maintenant un plan de bataille articulant des revendications répondant aux besoins urgents des travailleurs. Défendre nos conditions d'existence et de travail c'est aussi nous défendre contre ceux qui préparent les guerres.

La richesse et le pouvoir sont concentrés entre les mains du capital : pas d'autres choix de s'organiser et de se mobiliser pour imposer l'inverse en prenant sur les profits et les fortunes capitalistes.

La rue et la grève mettront seules un frein à la course au réarmement nous menant à l'abîme et à la guerre sociale que veut mener le gouvernement contre les travailleurs. L'enjeu de la riposte sur le fond est de mettre la lutte des classes au centre de l'activité politique, afin de combattre la dictature économique et idéologique du capital sur les travailleurs, son renversement pour le socialisme, plus nécessaire que jamais en vue de construire une société dans laquelle les hommes et les femmes salariés cesseront d'être exploités.

<sup>1</sup> L'abattement de 10 % a été instauré en 1998 pour rééquilibrer le niveau de vie des retraités ... Le montant des pensions reste modeste, en moyenne 1 626 euros en 2022 (rapport sur les retraités de 2024 de la DREES). Supprimer l'abattement reviendrait à accroître les prélèvements fiscaux et à baisser le pouvoir d'achat de nombreux retraités, 40 % des retraités seraient concernés par cette mesure. En fait, il ne s'agit pas de frais professionnels mais de rééquilibrer les déclarations de ceux dont les revenus (salaires ou pensions) sont connus, par rapport à ceux qui déclarent eux-mêmes leurs revenus et peuvent donc améliorer leur profil fiscal.

<sup>2</sup> Les propositions du Medef